

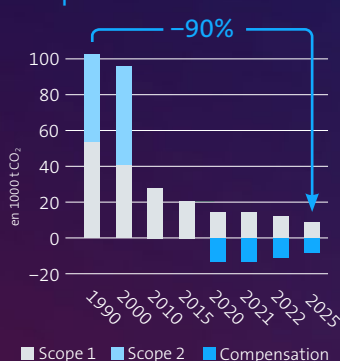
Nos objectifs climatiques: en route vers le zéro net

Nous assumons notre responsabilité en matière de réduction des émissions de CO₂ tout au long de notre chaîne de création de valeur et entendons contribuer à une Suisse respectueuse du climat. Depuis 1990, nous avons accompli beaucoup de choses et nous nous fixons également des objectifs ambitieux et étayés par la science pour l'avenir. Nous continuons à réduire sensiblement les émissions tout au long de notre chaîne de création de valeur.

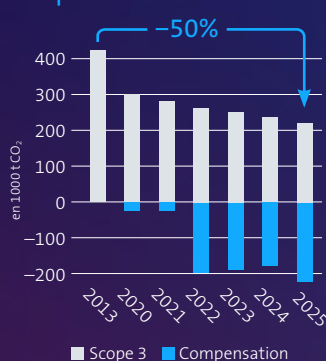
Une entreprise climatiquement neutre d'ici 2025

Notre objectif consiste à réduire les émissions des scopes 1 et 2 de 90% (par rapport au début des mesures en 1990) et les émissions du scope 3 de 50% (par rapport au début des mesures en 2013) et d'investir dans des projets de protection du climat pour compenser les émissions résiduelles. Nos projets de protection du climat doivent répondre aux critères suivants: réduction fiable des émissions de CO₂, projets ambitieux, portefeuille diversifié et lien avec Swisscom. Notre objectif de protection du climat repose sur les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui appellent à aller plus loin que l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat en recommandant de ne pas dépasser une augmentation des températures de 1,5° C.

Scope 1 et 2



Scope 3



Moyens de réduction des émissions directes de CO₂:

- pompes à chaleur en remplacement des chauffages fonctionnant avec des énergies fossiles
- électrification du parc automobile
- amélioration de l'efficacité énergétique

Moyens de réduction des émissions indirectes de CO₂:

- programmes sur mesure pour les fournisseurs
- produits propres circulaires et éco-efficents

Zéro net selon SBTi d'ici 2035

Zéro net ≠ neutralité climatique

La neutralité climatique dans les activités en Suisse constitue une étape sur le chemin ambitieux menant à l'objectif du zéro net à l'échelle du Groupe. Les critères pour atteindre ce dernier en matière d'émissions de CO₂ sont exigeants et strictement définis par la Science Based Target Initiative (SBTi) (du CDP, de l'UNGC, du WRI et du WWF). Nous lui avons soumis notre objectif pour vérification en 2023.

Nos objectifs intermédiaires d'ici 2030:

- 95% d'émissions des scopes 1 et 2 par rapport au début des mesures (1990)
- 65% d'émissions du scope 3 par rapport au début des mesures (2013)
- 30% d'économie d'électricité par rapport à 2020

Zéro net selon SBTi d'ici 2035 (en cours de vérification)

Les critères sont:

1. tout le Groupe Swisscom (y compris Fastweb)
2. –90 à –95% d'émissions de CO₂ sur les 3 scopes
3. réductions comptabilisées depuis l'année de base 2018
4. compensation des émissions résiduelles de CO₂ exclusivement par des investissements dans des projets de protection du climat par le biais de la neutralisation carbone (élimination du CO₂ de l'atmosphère).

Scope 4 – un immense potentiel pour Swisscom et la société

Nos clients réduisent déjà leurs émissions de CO₂ en utilisant notre portefeuille durable (scope 4). Nous voulons élargir ce portefeuille en étoffant nos compétences technologiques par du conseil sur le climat et des solutions de données spécifiques, en investissant dans des solutions de protection du climat et en stimulant les innovations numériques. De quoi augmenter les chances de la Suisse de réduire de moitié ses émissions de CO₂ d'ici 2030 et d'atteindre un bilan zéro net d'ici 2050.

Scope 1 | Émissions directes liées à sa propre exploitation (p.ex. carburants, production de chaleur)

Scope 2 | Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité et de chauffage urbain

Scope 3 | Émissions indirectes liées à la chaîne de création de valeur et aux activités de l'entreprise (p. ex. produits, déplacements professionnels ou chaîne d'approvisionnement)

Succès de Swisscom Suisse

2010

100% d'électricité renouvelable

Complétée par nos propres installations photovoltaïques

2015

–80% d'émissions d'exploitation par rapport au début des mesures (1990)

Émissions des scopes 1 et 2

2020

Exploitation climatiquement neutre

Compensation volontaire des émissions résiduelles par des investissements dans des projets de protection du climat (scopes 1 et 2)

2022

Abonnements, réseau et terminaux climatiquement neutres

En plus de la réduction des émissions de CO₂, compensation totale des émissions résiduelles liées au cycle de vie des composants réseau et des terminaux sans surcoût pour les clients

–35% d'émissions du scope 3 par rapport au début des mesures (2013)